

LE PROJET HOPITAL SAINT-LUC

Cotonou – Bénin

L'association Hôpital Saint-Luc a monté un projet de réhabilitation et d'extension de l'Hôpital Saint-Luc (centre de santé à vocation humanitaire) à Cotonou au Bénin



PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Contexte de création de l'association

Créée le 12 août 2021, l'association Hôpital St-Luc est une association à but non lucratif régie par des statuts et par les articles 60 et suivants du Code civil suisse. L'association a pour mission principale de soutenir les besoins sanitaires de l'hôpital St-Luc (centre de santé à vocation humanitaire) de Cotonou au Bénin en collaboration avec les responsables sanitaires de l'archidiocèse de Cotonou. L'aide associative pourra être élargie aux structures « sœurs » de l'hôpital St-Luc (autres infrastructures sanitaires de Cotonou et du Bénin). Elle a également comme objectif de soutenir la formation professionnelle sur place.

L'association a été créée à la suite d'un séjour de plusieurs mois de la Dre Romaine Pouget comme médecin hospitalier bénévole dans le centre de santé à vocation humanitaire de l'hôpital St-Luc. Son expérience hospitalière en Suisse lui a rapidement permis de voir l'inadéquation entre la mission actuelle de l'institution et les moyens matériels à disposition (notamment les locaux disponibles) pour une prise en charge optimale des nombreux malades, souvent déshérités, qui se présentent à l'hôpital St-Luc. En collaboration avec les médecins-chefs et les responsables institutionnels de l'hôpital St-Luc, un grand projet de réorganisation et d'extension du centre de santé a dès lors été conçu.

Parallèlement, l'association favorise l'acheminement de matériel médical et soutient les efforts de collaboration et de formation continue de la Dre Romaine Pouget qui a la possibilité d'effectuer des séjours de deux mois par an au Bénin pour contribuer au développement du centre de santé, en alternance avec son poste de médecin-chef aux urgences de l'hôpital du Jura.

→ www.hopital-saint-luc.ch

Le comité de l'association :

Dre Romaine Pouget, présidente

Médecin spécialiste en médecine interne et médecine d'urgence SMUSS.
Médecin cheffe de médecine interne, des urgences et du SMUR de Martigny
durant 10 ans, Hôpital du Valais

Actuellement médecin cheffe des urgences de l'Hôpital du Jura.

Ludivine Luy, vice-présidente

Infirmière cheffe des urgences, des soins continus et du SMUR de Martigny,
Hôpital du Valais

Députée suppléante au grand conseil valaisan

Mireille Carrupt, secrétaire

Directrice de l'EMS Clair-Soleil de la Fondation Asile des aveugles de Lausanne
Membre de la direction Fondation Asile des aveugles à Lausanne

Samuel Buchard, responsable des finances

Head of Business Development du Centre Hospitalier du Valais Romand de
l'Hôpital du Valais

Membre de la direction du Centre Hospitalier du Valais Romand de l'Hôpital du
Valais

Dre Fatou Diawara, membre

Médecin adjointe du service de médecine palliative de Martigny, Hôpital du
Valais

Frédéric Gisler, membre

Docteur en droit

Procureur du Bas-Valais

Bernard Varone, membre

Senior Relationship Manager chez Julius Baer

Objectifs de l'association

Dans le respect des valeurs humaines et des réalités des soignés et des soignants de la région de Cotonou et du Bénin, l'association a pour buts de :

- Favoriser l'**accès à des soins de qualité** pour les plus pauvres, dans un **environnement respectueux des valeurs humaines**.
- Améliorer les **conditions de travail des soignants** en les aidant à avoir des locaux et du matériel leur permettant d'exercer au mieux leur mission de soins.
- Favoriser la **collaboration** médicale Suisse/Benin ; échanges d'expériences et de compétences professionnelles et humaines.
- Favoriser la **formation professionnelle**, notamment celles des nombreuses femmes impliquées à divers niveaux dans les soins.
- Mener les projets dans un **esprit de collaboration participative** avec les acteurs médicaux-soignants locaux.
- Porter également le souci de l'**autonomie** de fonctionnement des futures infrastructures.

PRESENTATION DE L'HÔPITAL SAINT-LUC

Historique

L'hôpital St-Luc de Cotonou a été fondé il y a 30 ans par Mgr Isidore de Sousa pour répondre aux besoins sanitaires de la population, en particulier aux besoins des plus pauvres, les établissements sanitaires étatiques, insuffisamment nombreux et disposant de peu de moyens, ne pouvant souvent pas assurer la prise en charge des nécessiteux. Le centre de santé, initialement créé comme un



dispensaire, s'est rapidement développé en construisant 4 étages puis un deuxième bâtiment. Dans l'urgence et dans le contexte de l'époque, les réflexions concernant l'organisation fonctionnelle d'un centre de soins hospitaliers n'ont pu être anticipées.

Situation actuelle

L'hôpital St-Luc est un établissement de 100 lits répartis dans les secteurs ci-dessous :

Médecine : 41 lits

Chirurgie : 8 lits

Pédiatrie : 27 lits

Maternité : 24 lits

Il y a actuellement 208 personnes qui bénéficient d'un contrat de travail et 76 qui ont un contrat de prestations.

Il n'y a pas d'ascenseur.

Difficultés

Les malades adultes sont, par exemple, actuellement accueillis dans la cour centrale, puis orientés soit dans l'un des 2 box des cas médicaux à droite de la cour (avec marches d'escaliers non accessibles en brancards), soit dans un box de chirurgie à gauche de la cour si la pathologie relève de la chirurgie.

Les malades à hospitaliser sont portés à dos d'homme sur une chaise ou un brancard sur 1 à 4 étages. L'unité de lits scopés est au premier étage, à l'opposé du service de médecine interne, les patients y sont aussi portés à dos d'homme en brancard (y compris lorsque des examens complémentaires radiologiques sont nécessaires).



En termes de radiologie, l'hôpital ne dispose actuellement que d'une salle de radiologie standard (poumon, os) et d'un ultrason peu facile d'accès pour les urgences et les services d'hospitalisation. La piètre qualité des appareils en fonction et l'absence de scanner impliquent que de très nombreux malades doivent être adressés, à leur frais et souvent en taxi-moto, dans l'un des centres de radiologie privés de la ville pour bénéficier des examens radiologiques nécessaires au diagnostic.

PRESENTATION DU PROJET

Le projet est né du constat qu'en l'état actuel, l'hôpital St-Luc doit assumer une mission hospitalière dans une structure construite comme un dispensaire, ce qui rend les prises en charge particulièrement difficiles et même impossibles parfois par manque d'infrastructures adéquates (pas d'ascenseur) ou par manque de matériel (1 bonbonne à oxygène pour tout l'hôpital). Afin de permettre une prise en charge des patients de qualité et efficiente, un grand projet de réorganisation, de réhabilitation des locaux actuels et de construction d'une extension de l'hôpital a donc été élaboré avec les médecins cadres et les responsables administratifs de l'hôpital St-Luc.

Le projet actuel est conçu en trois phases :

1) Création d'un service dédié aux urgences médico-chirurgicales

Ce service remplacera les box éparpillés de part et d'autre de la cour centrale et sera accessible de plain-pied aux malades qui arriveront soit par ambulance, soit par leurs propres moyens.

Les box du service seront accessibles en brancards et en lits.

Le service sera directement relié au service de radiologie qui deviendra également accessible aux brancards et aux lits.

Le projet du service d'urgence comprend entre autres la création d'un box de déchocage avec tout le matériel nécessaire à la prise en charge des urgences vitales (dispositif actuellement non disponible à St-Luc). Il permettra également de prendre en charge plus de malades en même temps.

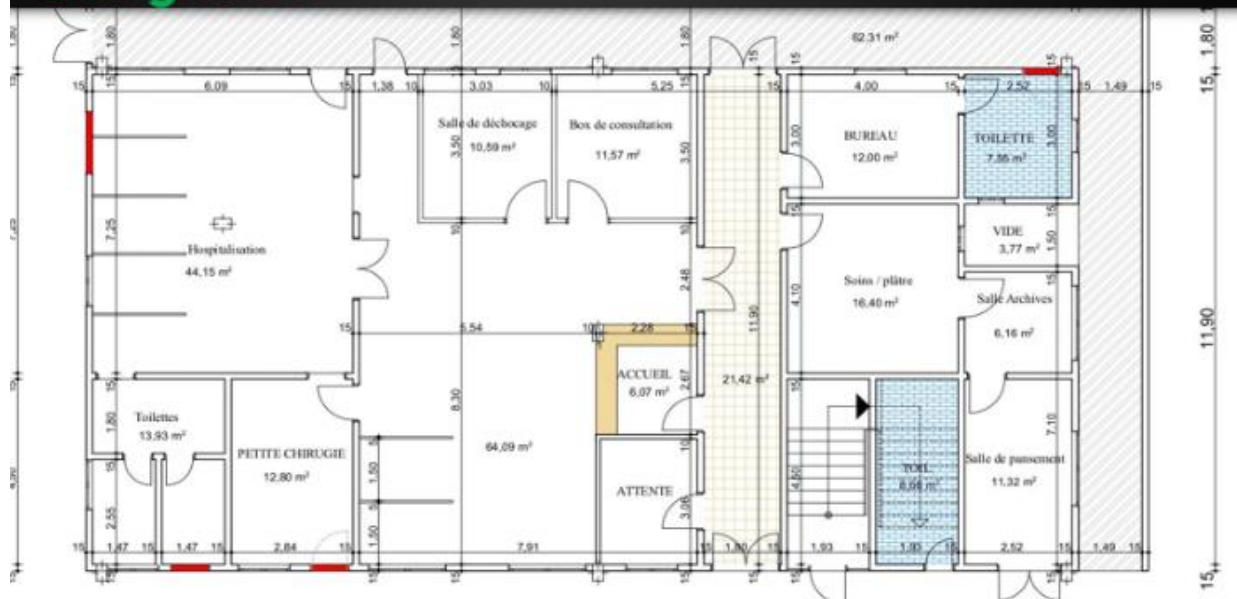
La création d'un pool de soignants dédié aux prises en charge urgentes permettra également de former du personnel à la médecine d'urgence (spécialité encore peu développée en Afrique de l'Ouest et au Bénin notamment).

Le service d'urgence sera relocalisé dans les locaux actuellement destinés à l'accueil, à la pharmacie et à la kinésithérapie.

Les 4 étapes de la création du service d'urgences sont les suivantes :

- Délocalisation de l'actuel accueil et pharmacie vers la PMI (centre de vaccination)
- Délocalisation de la kinésithérapie
- Délocalisation de la PMI (centre de vaccination) vers les urgences actuelles
- Transformation de l'actuel accueil et de la pharmacie en service d'urgences

Plan de transformation de l'accueil et pharmacie en service d'urgence



Ces rocares permettront également :

- La création d'une chambre froide pour la conservation des vaccins
- La construction d'une chambre froide entre les urgences et la radiologie pour la conservation des corps en cas de décès
- Le transfert du box de consultation ophtalmologique dans l'ancien dispensaire De Sousa qui sera désormais entièrement dédié à l'ophtalmologie

Le service comprendra notamment une salle avec un appareil de radiographie standard, une salle avec un ultrason et une salle avec un scanner. L'accès sera facile pour les services aigus (y compris en brancards et en lits) ainsi que pour les personnes de l'extérieur souhaitant bénéficier du centre de radiologie.

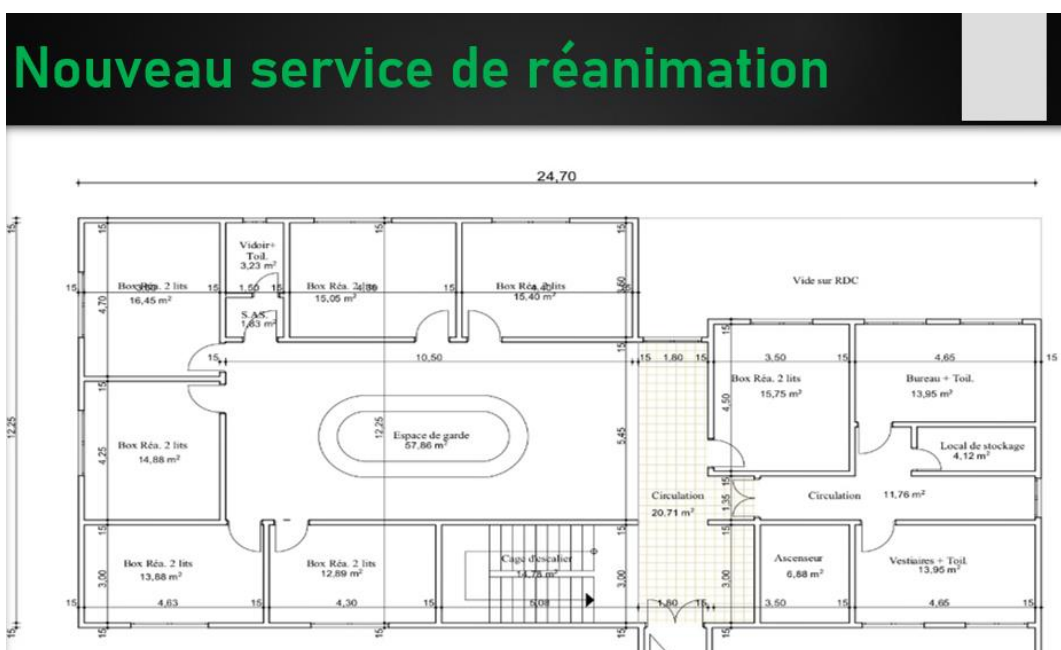
A noter que l'accès facilité à des personnes extérieures à l'hôpital laisse envisager une source de revenus potentiellement importante pour l'institution.

La relocalisation de la radiologie dans un service dédié permettra de plus de créer un centre moderne répondant assurément aux normes actuelles de radioprotection.

3) Création d'un service de réanimation

L'hôpital a actuellement 3 lits scopés dans un espace peu accessible et exigü, peu compatible avec la prévention des risques infectiologiques, et sans dispositif mural disponible (oxygène et air). Il est donc prévu de construire en-dessus du service de radiologie, un service de lit scopés répondant aux normes actuelles d'hygiène hospitalière, avec une aspiration murale et de l'oxygénothérapie murale.

Le service disposera de 7 box/chambres pouvant, si nécessaire, être dotés de 2 lits. Un ascenseur accessible en lit permettra de relier le service de réanimation à la radiologie et aux urgences. Cet ascenseur permettra également un accès facilité au premier étage des autres bâtiments.



BUDGET DU PROJET

Le budget se présente en Francs CFA, monnaie du Bénin. Le change en euro est à taux fixe : 1 euro = 655 CFA

1) Coûts de construction

N° Local	Désignation du local	Montant CFA	Montant en Euro arrondi
1.01	Service accueil, pharmacie et kiné	29 087 400	44'500
1.02	PMI	21 531 400	32'900
1.03	Service des urgences	54 185 400	82'800
1.04	Service de radiologie	64 337 900	98'300
1.05	Service de réanimation	66 401 500	101'500
	TOTAL	235 543 600	360'000
	Prestations		
	Etudes architecturales / 4%	11 777 180	18'000
	Etudes de structures / 5%	11 777 180	18'000
	Etudes lots techniques (électricité – courant fort – courant faible – plomberie – climatisation) / 5%	11 777 180	18'000
	Etudes lots fluides / 3%	7 066 308	11'000
	Etudes de faisabilité / 4%	9 421 744	15'000
	TOTAL	51 819 592	80'000
	Estimation générale construction	287 363 192 CFA	500'000 Euros arrondis

2) Coûts d'achat de matériel

N° Local	Désignation du local	Prix unitaire en Euro	Montant total en Euro
	Chariots d'urgence : 4x	11'300	45'200
	Moniteurs de surveillance : 4x	6'000	24'000
	Chariots de soins : 4x	2'500	10'000
	Tabourets pivotants : 4x	300	1'200
	Chariot de réanimation : 1x	10'000	10'300
	Scialytique : 1x	23'000	23'700
	Bras plafonnier anesthésie : 1x	9'500	9'500
	Pousses – seringues : 2x	2'600	5'200
	Pompes à perfusion : 2x	2'600	5'200
	Scanner + équipements salle	900'000	950'000
	Moniteurs de surveillance pour service réanimation : 4x	6'000	24'000
	Chariots de soins : 4x	2'500	10'000
	Pousses – seringues : 4x	2'600	10'400
	Pompes à perfusion : 4x	2'600	10'400
	Chariot de réanimation : 1x	10'000	10'300
	Estimation coûts matériel		1'180'000 Euros
	Estimation coûts de construction		500'000 Euros
	Estimation coûts totaux du projet		1'680'000 Euros

Le premier objectif de l'association est d'atteindre 100'000 Euros ce qui permettrait de démarrer le projet de construction. Des actions spécifiques (repas de soutien, clubs services...) seront également organisées pour amener des fonds supplémentaires.

SUIVI DU PROJET

La présence de la présidente de l'association, la Dre Romaine Pouget, à Cotonou 4 mois par année permet d'avoir un contrôle strict et un suivi de l'avancement des travaux et des projets. Le comité a également établi une procédure de contrôle d'utilisation des fonds avec l'archidiocèse de Cotonou. Le responsable de la commission diocésaine doit donner son accord avant tout versement d'argent et après acquiescement d'un devis préalable et de l'assurance que le matériel et/ou les travaux ont été réceptionnés/faits en bonne et due forme. Un décompte est effectué et transmis à la Dre Romaine Pouget lors de ses séjours au Bénin, soit durant les mois de mai et juin et d'octobre et novembre.

La surveillance des travaux se fera par le cabinet d'architecture Hicham. La commission des constructions de l'archidiocèse de Cotonou effectuera également une supervision des travaux via l'architecte Gbaguidi, membre de la commission. Selon les besoins et l'évolution du projet, des professionnels suisses avec des compétences techniques pourront aussi se rendre à Cotonou pour apporter leurs expertises.



VALEUR AJOUTEE DU PROJET : LA FORMATION CONTINUE

L'une des plus-values importantes de ce projet est la présence à Cotonou 4 mois par année de la Dre Romaine Pouget. Cela lui permet d'acheminer en toute sécurité le matériel médical en provenance de la Suisse, d'assurer le suivi financier et logistique du projet, et de mettre en place un plan de formation continue pour les équipes médico-soignantes béninoises.

Dans un premier temps, la Dre Pouget a formé les médecins à l'utilisation d'un ultrason Butterfly et à la pose de sonde urinaire béquillée en cas de sondage standard difficile. En novembre 2022, des cours de réanimation et de prise en charge des pathologies d'urgences seront donnés spécifiquement pour les médecins, de même que des cours d'ultrasonographie directement au lit du malade.



Les équipes médico-soignantes ont déjà reçu des formations dédiées en réanimation cardio-vasculaire et en pathologies aiguës de l'adulte.

Des cours de pratiques infirmières sont également dispensés lors des différents séjours de la Dre Pouget (pose de sonde urinaire, protocole d'insuline iv en cas de coma diabétique, réanimation cardio-vasculaire).

Le service de réanimation a été constitué service autonome avec l'identification d'une infirmière et d'un médecin chef responsable, ce qui va améliorer grandement le suivi des patients, du matériel et des projets de développement.

CONCLUSION

Soutenir l'hôpital St-Luc c'est permettre à de nombreux béninois de pouvoir bénéficier de meilleures prises en charge et souvent de leur offrir une chance de survie.

Nous avons besoin de votre aide pour développer et mettre en place ce projet qui apportera un plus indéniable en termes de santé à des centaines de milliers de béninois.

